SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS DE LA SNCF

Secrétaire Général
Dr Bernard DERSCH
C.M. VOX Pressensé
5 avenue Francis de Pressensé
93 210 La Plaine Saint-Denis
Email :
bernard.dersch@sncf.fr

Présidente
Dr Marie-Claude BRUDER
C.M. Laroche Migennes
Gare de Migennes
89400 Migennes
Email :
marie-claude.bruder@sncf.fr
SNCF : 51 92 25
Tel : 03 86 92 78 25

Trésorier
Dr Guy SOUMOY
48 rue de Pouilly
57000 METZ

Siège social et Adresse postale : 7 rue La Mothe 33 800 Bordeaux
Site Web du Syndicat : http://www.syndicatmedecin-sncf.com/

Syndicat représentatif (art L 133-2 du C. T.)
DP : TI Paris 8 – 21.03.2006
DS : TI Paris 8 – 20.10.2006

JANVIER 2022

Chères et chers confrères,

Chères et chers amis,

La fin de l'année 2021 n'a pas mis un terme, hélas, à la fin de cette pandémie dévastatrice, et à ces lourdes contraintes nous subissons tous.

Dans ces moments difficiles, les liens professionnels sont fondamentaux et c'est le rôle de notre syndicat, le Syndicat National des Médecins de la SNCF de vous accompagner et de vous soutenir dans le cadre de votre exercice.

Malgré l'ambiance un peu triste de ce début d'année 2022, le conseil d'administration de notre syndicat se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, pour l'année qui débute, tout d'abord une bonne santé, et aussi beaucoup de bonheur, la réalisation de vos projets personnels, le succès dans votre parcours professionnel, sans oublier vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous les confrères qui ont rejoint récemment « les services médicaux de la SNCF » et sommes à leur entière disposition.

De la santé et de l'énergie, notre syndicat n'en manque pas et il lui en faudra pour affronter les évènements qui l'attendent. En effet, cette année d'élection nationale est aussi celle des élections des représentants du personnel de la SNCF, prévues en novembre prochain. Actuellement, des médecins sont élus au CSE de la SA SNCF, ils y trouvent toute leur place. Il est d'ailleurs indispensable que des médecins y participent. Notre profession est particulière, soumise à des règles éthiques, déontologiques et professionnelles que ne connait pas l'entreprise, et seuls des médecins peuvent représenter des médecins. Nous aurons donc besoin de votre vote lors de ces élections, qui sont certes encore lointaines, mais nous vous en reparlerons.

Grâce à nos élus, nous avons porté vos souhaits auprès de la direction des services médicaux lors d'audiences : revendications de salaire, organisation du temps de travail (télétravail, semaine sur 4 jours), améliorations des moyens de travail (véhicule de service), prise en compte lors de l'affectation, des effectifs en santé au travail, des particularités géographiques, des particularités d'établissements ..

Lors des CSE, nous sommes en capacité d'éclairer les autres organisations syndicales, par exemple sur les impératifs de l'agrément en santé au travail …. que l'entreprise souhaitait oublier…, et permis le respect de ce dernier

Nous œuvrons à la défense individuelle de collègues, qui sont facilement accusés des pires maux ! En effet, la direction laisse s'installer une telle désorganisation et de telles carences de procédures et de moyens, aussi bien en santé au travail qu'en médecine de sécurité et de soins, que les rapports entre personnel médical et paramédical se tendent, et les médecins, minoritaires, peuvent être des boucs émissaires tout désignés.

En santé au travail, les situations des régions de Paris Nord, Paris Sud Est, Aquitaine, Alpes , Occitanie sont dramatiques… Des médecins sont attaqués aux prud'hommes par l'entreprise comme une collègue de Bordeaux qui a gagné contre la SNCF en appel, des collègues font l'objet d'enquête éthique suite à des accusations déclarées ensuite sans fondements, un médecin de région a été victime d'une cabale pour l'évincer avec un grave retentissement sur sa santé...

En médecine de sécurité, des collègues démissionnent, ne sont pas remplacés malgré l'activité dont on sait qu'elle va augmenter, la direction remplace des ophtalmologistes par des orthoptistes…

En médecine de soins de nombreux spécialistes font défaut et les délais de consultations s'allongent, les petits cabinets médicaux sont fermés les uns après les autres, l'avenir de la médecine générale est toujours en suspens ….

Les médecins ont besoin, dans cette période mouvementée, pour les accompagner, les renseigner et défendre leurs intérêts, du Syndicat National des Médecins de la SNCF, seul syndicat professionnel de médecins dans l'entreprise, créé en 1983, reconnu par les tribunaux, les autres organisations syndicales et par la direction.

Et le SNM SNCF a besoin du soutien de tous les médecins pour continuer son action. Rappelons que les membres du conseil d'administration sont tous bénévoles, qu'ils soient médecins spécialistes, généralistes ou du travail, en activité comme retraités.

Merci de nous soutenir par votre adhésion et nous accueillerons avec plaisir ceux qui souhaitent s'engager dans l'action syndicale en participant à nos réflexions et à nos réunions,

Encore très belle année 2022,

Pour le conseil d'administration

Dr MC BRUDER , Présidente